

PETITE BIBLIOTHEQUE DES AMIS N° 12

PAIX DE DIEU ET ESPRIT DE CROISADE
AUX XIe ET XIIe SIECLES

(Texte de la conférence prononcée le 28 mai 1988
devant les Amis des Archives de la Haute-Garonne)

Par

Monsieur Pierre GERARD
Directeur des Archives de Midi-Pyrénées
et de la Haute-Garonne

PAIX DE DIEU ET ESPRIT DE CROISADE AUX XIe ET XIIe SIECLES

Les croisades représentent une des pages les plus importantes de l'histoire de l'Occident chrétien. Leurs causes sont multiples. Sur le plan humain, les pays européens souffrent au XIe siècle d'une surpopulation manifeste : il faut trouver de nouvelles terres à cultiver. D'où l'aspect économique, qui n'est pas négligeable. Cependant il ne faut pas perdre de vue l'aspect idéologique : si l'idée de croisade finit par s'imposer, c'est qu'elle a jailli des mentalités collectives, qui seules expliquent l'ampleur des entreprises et la persistance des enthousiasmes.

ANARCHIE ET INSECURITE

La période qui embrasse la fin du Xe siècle et la première moitié du XIe siècle est une période d'anarchie politique et d'insécurité. La notion d'Etat disparaît et avec elle l'idée de Bien commun. Dans le domaine territorial, le faible système administratif mis en place par les Carolingiens a été incapable de contenir les régionalismes, qui renaissent à la faveur des invasions des IXe et Xe siècles. Partout, le morcellement est la règle. Certaines régions, comme le marquisat de Gothie (Languedoc méditerranéen) ne sont plus que des expressions géographiques. Dans le domaine politique, l'autorité monarchique s'affaiblit par suite des luttes dynastiques du Xe siècle et de l'aliénation progressive des droits régaliens et du domaine royal à laquelle procèdent les souverains pour acheter les concours qui leur sont nécessaires.

La puissance royale est surtout minée par la diffusion de la vassalité : les liens de vassal à seigneur sont plus forts que les liens de dépendance du sujet envers le roi. De nombreux vassaux prêtent ainsi leur appui aux princes révoltés. Bien plus, les agents du pouvoir royal sont attirés par les promesses de bénéfices faites par les chefs de partis. Les charges publiques, comme celle du comte, deviennent des bénéfices héréditaires. Le personnel politique perd peu à peu son caractère public et se provincialise.

L'Etat affaibli ne peut résister aux invasions. Les populations se tournent alors vers ceux qui peuvent les défendre. D'où la puissance grandissante de certaines dynasties seigneuriales, qui détournent à leur profit les prérogatives de l'Etat. Dès le Xe siècle, les grands ont leurs troupes, lèvent des taxes particulières, émettent des monnaies, transforment les assemblées judiciaires en cours privées.

Rançon de l'affaiblissement de l'Etat, les conflits armés se multiplient. Si les guerres de royaume à royaume sont l'exception, les hostilités entre seigneurs sont sans cesse renouvelées. La violence est dans les moeurs. Pour le baron la guerre est une passion de tous les instants. Elle est considérée comme une marque de souveraineté. C'est aussi un mal profond issu de l'ancien droit germanique de se faire justice à soi-même - droit qui n'a pas tout à fait disparu même au temps de Charlemagne. Au lieu de s'en remettre à un arbitre ou à un tribunal, on prend les armes selon ses caprices et ses fantaisies, son humeur querrelleuse, ses convoitises, son plaisir de piller : on attaque le fils mineur du seigneur mort au cours d'une expédition... le fils se dresse contre son père qui tarde à mourir... le cadet s'insurge contre un aîné trop favorisé... les enfants disputent le domaine familial à leur mère... Les hommes libres, groupés autour de chaque seigneur, doivent épouser la querelle : parents, amis, vassaux entrent dans la guerre !

Des voies de fait sont également commises sans qu'il y ait déclaration de guerre. Certains féodaux invoquent des coutumes, jugées mauvaises parce que non établies par des précédents, pour exiger des tenanciers de terres qui ne leur appartiennent pas - généralement ecclésiastiques - des services qui sont normalement le prix de la protection personnelle attachée à la seigneurie banale : soit des corvées en vue de la construction d'un château, soit des réquisitions de denrées pour leurs hommes. En même temps, ils emploient des mesures coercitives en prenant des gages, en saisissant le bétail des paysans, en emprisonnant ces derniers et en ne les libérant que contre rançon, en arrêtant les marchands sur les routes et en les dépouillant de leurs biens sous prétexte de péages.

Ces guerres, ces violences entretiennent une insécurité effroyable. Ceux qui souffrent le plus sont les faibles et les désarmés - prêtres, moines, vieillards, femmes et enfants. Et puis le commerce et l'agriculture végètent. La royauté, faible et manquant de ressources matérielles, ne peut intervenir ni imposer sa justice, sauf dans une certaine mesure dans le Nord de la France, où Robert le Pieux mâte les châtelains perturbateurs de la paix. Devant cette carence de l'Etat, l'Eglise intervient : engagée dans la féodalité réelle et personnelle, elle est la première victime des violences. Certes, pour assurer la défense de leur temporel, évêques et abbés recourent au service de laïques, les vassaux d'église, ayant à leur tête l'avoué. Mais il n'existe pas de juridiction pour trancher les différends ni de police pour protéger les individus.

LA CHEVALERIE

Comme elle le fait depuis toujours, l'Eglise va s'efforcer de "moraliser" les institutions laïques. Au lieu de rejeter avec horreur la nouvelle classe sociale des guerriers (*milites*), elle réhabilite ces derniers, en les faisant passer par les rites de la chevalerie. Les guerriers deviennent ainsi des chevaliers (*milites*), qui prennent place au sein de l'Eglise, où ils apparaissent comme un ordre très estimable. Ils deviennent des chrétiens mis à part pour le service des oeuvres du Seigneur. Toute une liturgie nouvelle s'organise pour eux : bénédiction de l'épée (où il y a des reliques), de la lance et du haubert ; veillée religieuse et messe ; consécration par l'évêque. De l'adoubement féodal on passe à la *benedictio novi militis*, qui constitue tout un chapitre du Pontifical.

Le chevalier est l'avoué d'un monastère ou d'une église, dont il assure la défense contre les barons pillards. Il est chargé de protéger la veuve, l'orphelin, le pauvre (mais sans esprit social). Il joue un rôle important dans les assemblées de paix. Mais il doit aussi assurer la protection de la chrétienté contre les païens et contre les hérétiques. Ainsi le chevalier devient-il un collaborateur indispensable du pape qui l'engage au service de l'Eglise, pour la croisade contre

les infidèles, en lui octroyant des indulgences : le pape exerce à son égard le pouvoir des clefs du salut.

Toute une littérature voit le jour. Ecrite par des moines, elle fait l'éloge des **milites**, exaltant leurs qualités sportives, leurs exercices militaires, leur valeur guerrière, leurs justes luttes contre les païens et les oppresseurs de l'Eglise. A l'héroïsme contre soi-même du moine, on ajoute celui de sacrifice sur le champ de bataille. Voici Bouchard, qui sert l'Eglise par le glaive avant de devenir moine de Saint-Maur. Voici saint Guilhem se préparant à l'humilité monastique par la pratique des vertus guerrières. Voici Bertrand (de Comminges) qui milite dans la **militia secularis** avant de devenir simple clerc.

Certains chevaliers seront même canonisés, non pas officiellement, mais par l'opinion publique. C'est l'époque des hagiographies qui exaltent le sacrifice sur le champ de bataille et déterminent un nouvel héroïsme chrétien relayant celui des martyrs du Ier siècle. D'où une nouvelle conception de la sainteté, celle du croisé, nouveau martyr.

Ce genre littéraire est représenté par les **chansons de geste**, qui exaltent les vertus chevaleresques : le chevalier est le héros chrétien par excellence, plus que le clerc, plus que le moine. Voici l'archevêque Turpin de la **Chanson de Roland** : c'est le combattant de Dieu, l'instrument de Dieu contre les infidèles. Modèle des vertus chevaleresques, il sait parler aux chevaliers, il les entraîne au combat, il combat à leur côté. Il a un idéal élevé pour la défense de la Chrétienté.

Les **Chansons de geste** attestent le lien étroit entre l'église militante et la féodalité guerrière. L'épée des chevaliers est mise au service de Dieu et de la Chrétienté pour la gloire du Christ.

Le chevalier sert ainsi (féodalement) le Christ, chef de l'Eglise. Mais il s'agit du Christ vainqueur du péché, du Christ rédempteur qui rachète de l'Enfer, mettant ainsi fin à la terrible lutte de l'homme contre le péché et permettant à l'homme de passer de la condamnation fatale à la grâce.

LA MORT GLORIEUSE (DU CHRETIEN)

L'idéal chevaleresque exalté par les **chansons de geste** aboutit à une nouvelle conception de la mort. La réforme grégorienne est ainsi associée au renouvellement des vieilles mentalités quant à l'éthique de la mort et au rite des funérailles.

Jusqu'alors l'Eglise était une communauté de prières qui entourait le défunt pour le remettre à la miséricorde de Dieu. On priait pour le mort, car son salut était incertain : la prière était une recommandation, car on ignorait les redoutables jugements de Dieu. Peut-être même fallait-il attendre le Jugement Dernier pour être fixé sur son salut. D'où la croyance aux pauvres âmes errantes entre la mort et la vie éternelle. Mais, maintenant, on a la certitude du triomphe éternel dans la mesure où on est un héros chrétien. L'Eglise libère le coupable de la peine due à son péché : elle proclame le salut déjà acquis. Pour l'Eglise il est question d'assurer le pardon de Dieu ; - aux vivants par l'absolution solennelle, aux morts par l'absoute. Le prêtre proclame la rémission des péchés du défunt aspergé d'eau bénite. D'où le nouveau caractère de la liturgie des funérailles.

Les cimetières sont bénis, plus ou moins pourvus d'indulgences. Les fidèles sont ainsi préoccupés de faire élection de sépulture : on veut être enterré dans un cimetière plus que dans un autre car il procure certaines grâces. En même temps, les indulgences se multiplient, car elles assurent la sécurité contre les risques de la mort et du péché. Et puis elles manifestent une confiance dans l'autorité du prêtre, qui se réserve la fonction d'ouvrir les portes du Ciel. Enfin, elles déclenchent la générosité des fidèles, dont le dévouement est mobilisé et qui n'hésitent pas à se racheter du péché pour une oeuvre d'intérêt et d'utilité générale : ce sera le cas de la croisade.

LES INSTITUTIONS DE PAIX

En même temps qu'elle s'efforce de moraliser l'institution vassalique en favorisant l'éclosion de la chevalerie, l'Eglise prend la tête d'un mouvement en faveur de la paix, le plus précieux des dons de

Dieu. Sa réaction est un acte d'autodéfense, né de l'impuissance judiciaire et militaire de la royauté : elle cherche à se garantir elle-même ; elle veut créer une justice ecclésiastique temporelle, car il n'y a pas de justice d'Etat. Le mouvement pacifiste tend avant tout à l'établissement de juridictions.

Ce mouvement prend naissance dans le Midi de la France, où l'autorité royale est pratiquement inexistante, et où le régime de la patrimonialité met les évêchés dans les mains des familles féodales et favorise les voies de fait contre les biens d'Eglise.

Mais le rétablissement de la paix intérieure n'est pas instantané. Il y a toute une évolution, qui va de la réprobation des excès à la mise sur pied d'une organisation destinée à prévoir les violences. A chacune des étapes de cette évolution correspond une institution dont l'initiative revient à l'Eglise.

Au début, l'Eglise se cantonne dans le domaine spirituel : elle est animée par l'idéal de la paix civile et sociale, conçue comme un reflet de la paix mystique. Les Chrétiens sont invités à être des "enfants de la Paix". Les autorités ecclésiastiques alertent les juridictions compétentes, dont elles appuient les décisions par leurs sanctions propres. Elles jouent en quelque sorte le rôle du juge qui définit l'infraction, laissant au prince le soin de rétablir la paix. Il en est ainsi aux assemblées de Charroux (989), de Narbonne (990), du Puy (990), d'Anse (994) et de Toulouse (vers 1004).

Ces assemblées réunissent clercs et laïcs, qui prennent l'engagement formel de mettre à la raison les perturbateurs. Cet engagement est sanctionné par un serment : les participants jurent sur les reliques d'être fidèles aux obligations imposées par l'Eglise. Tel est le cas à Verdun-sur-Doubs en 1016. L'Eglise, gardienne de la Justice, est finalement associée aux chevaliers engagés dans le pacte : pour prévenir toute infraction, les co-jureurs prévoient d'entrer en guerre contre les coupables.

Voici qu'est engagé le processus de formation des associations de paix, où les chevaliers prennent conscience de leur solidarité spirituelle avec les clercs, se sentant ainsi davantage d'Eglise. Citons les associations nées à Limoges (997-998), à Soissons et Beauvais (1023) et surtout à Poitiers (1000). Ces associations sont d'ailleurs très actives dans le Centre et le Midi de la France.

Assemblées et associations de paix ne sont que des moyens de lutte contre eux qui mettent en danger l'ordre voulu par Dieu. Une troisième étape est franchie lorsque sont prises les mesures destinées à supprimer les guerres qui ravagent principautés et seigneuries. C'est alors qu'est proclamée la trêve de Dieu, inaugurée au concile de Tuluges en Roussillon (1027), reprise au concile de Montriond, près de Lausanne (1041), et consacrée par le concile de Narbonne (25 août 1054), qui donne sa charte au mouvement pacifiste.

La paix de Dieu met en permanence les églises, les pauvres et les personnes désarmées à l'abri des voies de fait, mais n'exclut pas les guerres. Elle aboutira néanmoins à une création originale, celle des sauvetés ou territoires délimités par des croix dans des zones peu mises en valeur, et qui assureront la protection du travail paysan et la conquête du sol.

Cependant l'organisation de la trêve de Dieu rend la guerre plus difficile en l'interrompant à tout instant. La paix intérieure doit régner entre les Chrétiens qui prennent conscience de leur unité contre les païens : **Christiani et Pagani, Christiani et Sarraceni**. A l'encontre de ces derniers il n'y a pas de paix possible : sainte est la guerre qui achète la sainte paix.

Les conséquences de cette idéologie : ce sont les croisades en Espagne dès la fin du Xe siècle, celles de Palestine, à partir de la fin du XIe siècle.

LA GUERRE SAINTE

Peu à peu l'idée de Chrétienté se développe. Le peuple chrétien, groupé sous ses chefs légitimes par sa seule foi, met ses ressources temporelles au service de l'Eglise et du pape. L'Eglise romaine est considérée comme la mère des églises et des nations dont elle sollicite la contribution. Mais en même temps, l'Eglise devient une société fermée qui se défend par les armes contre tous les ennemis du dehors : son unité se fait par l'exclusion : d'où les interdits, d'où la guerre sainte.

La guerre sainte, vécue pour la gloire de Dieu, est pour le croisé un combat de gloire. Gloire dans l'une et l'autre vie. Gloire pour le combattant de retour en sa terre natale. Gloire pour celui qui atteint le but de l'expédition. Gloire surtout pour celui qui meurt au combat, car la guerre sainte est la voie de la vie nouvelle. Mais c'est un combat manichéen : la lutte entre Dieu et le Diable, la lutte pour Dieu et contre le Diable. Cette lutte ne peut être qu'exterminatrice. Elle n'a qu'une seule issue : la victoire. Il faut vaincre, donc tuer, massacrer. La mort du païen ou de l'infidèle est l'entrée dans l'éternité quelle qu'elle soit.

Cependant, la guerre sainte représente la mise de l'agressivité de l'homme au service de Dieu. Elle est l'expression physique de l'être humain, qui prête à Dieu un concours loyal et qui fait à Dieu violence de soi. Le côté barbare de l'homme se fait sans scrupule l'acte de Dieu. L'homme affirme sa toute puissance dans la certitude de l'appui divin. Il s'engage totalement sans autre contrôle que la volonté de Dieu.

LA GUERRE " JUSTE "

D'après les Pères de l'Eglise et les canonistes, juste est la guerre qui corrige les injustices et déjoue les appétits impérialistes (saint Augustin). Juste également est la guerre quand il s'agit de défendre la patrie contre les Barbares (saint Ambroise). Par patrie il

faut entendre les biens, les personnes, les parents, le patrimoine commun de la collectivité, les droits et les moeurs. Juste enfin est la guerre pour défendre des alliés injustement attaqués (saint Ambroise).

A la fin du XIIe siècle, ou au début du XIIIe siècle, la théorie de la guerre "juste" comprend cinq propositions :

- les belligérants doivent être des laïcs et non des clercs,
- pour défendre les biens de la patrie,
- par nécessité et non par libre volonté,
- sans esprit de haine,
- à la suite d'une décision du prince (parfois : sans la décision du prince).

En résumé, la guerre a pour buts : la défense de la justice (saint Augustin) ; - le rétablissement de l'ordre et le châtement des coupables (saint Augustin) ; - la construction de la paix (saint Augustin). On fait la guerre pour obtenir la paix. Somme toute, la paix et la guerre sont deux aspects de l'ordre et de la justice.

FORMATION DE L'IDEE DE CROISADE

La réforme de l'Eglise permet un redressement de l'autorité pontificale. L'assainissement de la vie morale du clergé et du laïcat exige de nouvelles structures, les anciennes s'étant montrées inefficaces. Un mouvement de centralisation se produit, qui va conduire à la monarchie pontificale. C'est l'exaltation de la toute puissance que le pape se reconnaît en matière temporelle et, ce qui est plus important, dans le domaine spirituel. Il s'agit d'un pouvoir législatif, exécutif, judiciaire, mais aussi d'un pouvoir d'ordre et de communication de la grâce. Le pape devient ainsi le "Souverain Pontifie". Grégoire VII se fait appeler "Sa Sainteté". La papauté, renforcée dans sa puissance, se manifeste par l'affirmation de la primauté romaine : l'Eglise de Rome est la mère des églises et des nations, dont elle sollicite la contribution pour la défense de la Chrétienté.

C'est sous le pontificat de Grégoire VII (1073-1085) que l'idée de croisade, en gestation depuis Alexandre II (1061-1073), devient de plus en plus précise. Pour le pape, l'Eglise doit être le ferment de la société pour en faire une Chrétienté. La grande vertu chrétienne est l'amour du prochain. Le prêtre est l'homme de la charité, préoccupé du salut de ses frères. Mais il n'est pas seul dans l'apostolat. Le laïc est également indispensable à l'Eglise. Il n'a pas le droit de fuir ses responsabilités. Le service du prochain lui impose de ne pas quitter le siècle. La charité fraternelle doit être dévouée jusqu'à la mort. Cette conception du rôle du laïcat incite Grégoire VII à faire appel aux chevaliers pour qu'ils mettent leurs armes au service de l'Eglise.

Grégoire VII, qui croit à l'idéal chevaleresque, va à la rencontre de la féodalité dont il utilise les institutions. Il emprunte aux formes sociales de son temps ce qui peut servir sa pensée : réaliser la restauration chrétienne de la société avec la collaboration des laïcs. Ainsi, il y a chez le pape l'idée d'un peuple chrétien groupé sous ses chefs légitimes par sa seule foi et mettant ses ressources temporelles au service de l'Eglise. Il y a également une conscience plus claire du rôle qu'ont à jouer les chevaliers, collaborateurs du sacerdoce pour la fondation, la défense et l'expansion de la Chrétienté.

L'idée de croisade est née des expéditions chrétiennes en Espagne. Elle prend corps lors de l'appel du pape Alexandre II qui précipite à l'assaut de l'Islam les croisés français conduits par le champenois Eble de Roucy et le duc d'Aquitaine Gui-Geoffroy (1063-1065). Avec Grégoire VII l'Espagne passe au second plan. Une nouvelle direction est proposée aux chrétiens : Byzance et Jérusalem. Ce projet oriental est élaboré dans une ambiance mystique. Le pape demande aux volontaires de prendre conscience de leur dignité d'enfants de Dieu : ils doivent imiter le Christ jusqu'à la mort.

L'évolution sera achevée au temps d'Urbain II (1088-1099). Ce dernier, un des collaborateurs les plus intimes de Grégoire VII, est un ancien moine clunisien. On sait l'action menée par Cluny en faveur de la croisade en Espagne. Mais Urbain II va plus loin : il se place uniquement sur le plan religieux. Son appel s'adresse à toutes les nations

chrétiennes. C'est la Chrétienté qui est invitée à la lutte contre l'Islam. La guerre sainte répond au **djihâd**. D'où l'énorme succès du manifeste pontifical du 27 novembre 1095.

LE PROGRAMME DE GREGOIRE VII

En dehors de la poursuite des opérations de la reconquête de l'Espagne, le programme de Grégoire VII se développe en deux temps :

1 - La politique normande

Par le traité de Melfi (1059), les Normands font au pape - Nicolas II - l'hommage de leurs conquêtes en Italie du Sud (Apulie et Calabre) dans le but de les faire reconnaître au mépris d'ailleurs des droits de l'Empire byzantin. Cet hommage met à la disposition du pontife des vassaux qui lui doivent le service féodal et qui sont investis par la remise du **Vexillum sancti Petri**, la bannière de **saint Pierre**. Cet emblème est doublement symbolique : comme symbole impérial, il fait du pape le chef temporel de la Chrétienté, suzerain universel et chef militaire ; comme symbole religieux, il est remis par le pape aux combattants de la guerre sainte. Les armes sont ainsi mises au service de la religion, selon la théorie de Didier, abbé du Mont-Cassin.

Sous Grégoire VII, l'alliance normande occupe une place importante dans la politique du Saint-Siège. Le duc Robert Guiscard renouvelle son hommage en 1080. Tout un peuple devient en bloc le chevalier de la papauté pour faire la police des états pontificaux et pour participer aux opérations de reconquête en Sicile.

2 - Le projet oriental

Mais Grégoire VII n'oublie pas la Terre Sainte, riche des souvenirs de la Passion du Christ ; pour la délivrer des infidèles il va concevoir une expédition orientale, qui sera en quelque sorte la préfiguration de la croisade de 1096.

Depuis longtemps, les chrétiens font le pèlerinage à Jérusalem : toutes les classes sociales y sont représentées. Mais le schisme byzantin et les persécutions de l'Islam obligent les pèlerins isolés et pacifiques à se grouper en bandes armées. Cette situation incite Grégoire VII à élaborer un projet audacieux : lancer un pèlerinage armé sur la route de la Terre Sainte et sauver au passage Byzance du schisme. Plusieurs lettres datées de 1074 font état de ce projet. Au début, le pape songe à faire appel à quelques princes. Puis il élargit peu à peu son projet à l'ensemble du peuple chrétien. L'expédition féodale devient croisade.

En attaquant l'Empire Byzantin, les Sarrasins attaquent la Chrétienté. Même schismatique, Byzance s'identifie avec la cause chrétienne. Le but de l'expédition à laquelle songe Grégoire VII est plus religieux que militaire : soulager le peuple chrétien massacré par les musulmans et sauver des âmes en réconciliant les frères séparés de l'Eglise romaine.

Nul chrétien ne peut rester indifférent à cette réconciliation des schismatiques. L'appel du pape est adressé à tous les croyants, à tous ceux "qui militent pour le roi du Ciel". Grégoire VII envisage donc une Chrétienté unie par la foi et par la charité fraternelle. Lui-même, successeur de saint Pierre prendra la tête de l'expédition. L'Eglise manifesterait ainsi son unité sous l'autorité de son **dux et pontifex**.

Puis il y a une prolongation d'itinéraire : l'expédition ira au-delà de Byzance jusqu'en Terre Sainte. Les chrétiens d'Occident acceptent de donner leur vie pour leurs frères d'Orient. Il n'est plus question de travailler pour saint Pierre en lui conquérant des domaines comme en Espagne. Il faut accepter la mort pour l'amour de Dieu. Il faut aspirer au martyre pour aider le Sauveur. C'est la passion du Christ que les chrétiens sont invités à imiter.

THEMES IDEOLOGIQUES

La vue de "l'image de Jésus-Christ crucifié" donne la foi qui permet d'être justifié (saint Paul, Galates, III, I et II, 15-21). Les

meilleurs chrétiens marquent leur vie de la Croix. Le croisé, le pénitent, le pèlerin veulent voir le Christ rédempteur avant de se mettre en route. Le grand **Crucifix roman** nous rappelle cette exigence des croyants qui font étape à Saint-Sernin. Le Christ n'y est pas représenté souffrant et humilié, mais calme et serein, la tête légèrement inclinée du côté droit. La Croix est déjà la gloire de Dieu anticipée : "...il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que tout homme qui croit en lui ait la vie éternelle" (Jean, III, 14-15). C'est au crucifié que s'adresse la foi : "il faut porter ses regards vers celui qu'ils ont transpercé" (Jean, XIX, 37).

Expression de cette dévotion collective, une **confrérie du Saint Sauveur et de la Sainte Croix** est fondée vers le milieu du XIIe siècle pour assurer le service de l'autel du Saint Sauveur. Nous connaissons quelques uns des confrères - Peire Gaufré, Vidal Aldeguer, Rotbart "Leveto" et autres - qui ont à leur tête un **bajulus** chargé de l'administration de la confrérie. L'autel du Saint Sauveur est vraisemblablement établi dans la chapelle axiale du déambulatoire consacrée au Saint Esprit, tout comme le sera l'autel de la Sainte Croix mentionné dans l'inventaire de septembre 1246. Il est non moins vraisemblable que le Grand **Crucifix roman** a été placé dans cette chapelle pour être offert à la vue des pèlerins venus visiter les corps saints. Le culte de la Croix est encore attesté par les deux croix d'or et d'argent citées par l'inventaire de 1246 et surtout par le **Reliquaire de la Vraie Croix**, coffret en cuivre pour recueillir la relique rapportée de Terre Sainte par le notaire toulousain Raimon Botardel, qui l'a remise à l'abbé Pons de Montpezat (1176-1198). Ce reliquaire est actuellement conservé dans une vitrine de la crypte supérieure de la basilique.

En 1615, ce reliquaire était conservé avec le chef-reliquaire de saint Exupère dans l'armoire du côté gauche de la chapelle du Saint Esprit (3 E 12643, fol. XXVIII).

- L'apparition du Christ à Marie de Magdala selon la scène rapportée par saint Jean (XX, 14-18) : "Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ? Elle, croyant que c'était le jardinier, lui répond :

"Seigneur, si c'est toi qui l'as emporté, dis-mois où tu l'as mis, et j'irai le prendre". Jésus lui dit : "Marie". Se retournant, elle lui dit en hébreu : "Rabbouni !" (c'est-à-dire : "Maître !"). "Ne me retiens pas ainsi, lui dit Jésus, car je ne suis pas encore monté vers le Père..." Et le Christ se met en mouvement pour échapper à Marie de Magdala prosternée devant lui.

- **L'Ange de la Résurrection assis sur des nuages** fait face à la scène précédente : il annonce la suite des apparitions du Christ à ses disciples telles que saint Jean les a décrites "pour que vous croyez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la Vie par son Nom" (XX, 31).

Cette dévotion au Christ, qui se développe à partir du XI^e siècle, est l'expression d'un monde préoccupé par le drame du péché et du Salut. L'homme mène un combat qui ne s'achèvera qu'avec sa vie. Pour atteindre l'état de grâce, il doit se mettre au service du Christ comme le chevalier se met au service de son seigneur. Il aura la certitude du triomphe éternel dans la mesure où il sera le héros du Christ vainqueur de la mort et du péché. La croix est le signe vivant du Salut. Dans une époque marquée par la violence et la guerre, elle bénéficie d'une ferveur toute spéciale. Dans son "Hymne de la Sainte Croix", saint Pierre Damien exprime l'allégresse du chrétien racheté du péché par l'intercession de Jésus. La dévotion au "bois sauveur" fait que la Croix triomphe dans les églises, qu'elle sert à délimiter les sauvetés bénéficiant de la Paix de Dieu, qu'elle devient l'emblème des croisés partant délivrer le tombeau du Christ.

L'ESPRIT DE CROISADE DANS LE MIDI

Dans les régions méridionales bordant la Méditerranée des Pyrénées aux Alpes - Roussillon, Languedoc, Provence - l'esprit de croisade est très vivant. Ces régions ont grandement souffert des incursions et de l'occupation arabes. Elles restent marquées par le souvenir des combats de la reconquête franque. Les événements historiques des VIII^e, IX^e et X^e siècles exaltent les imaginations et favorisent l'éclosion de chansons de geste, où les héros chrétiens mènent d'incessants combats

pour conquérir ou reconquérir sur les Sarrasins nombre de villes méridionales. Beaucoup de méridionaux participent aux croisades en Espagne. La route du Somport devient une route militaire d'une importance stratégique considérable : elle est empruntée par tous ceux qui vont combattre les Arabes. Mais le chemin des Pyrénées est aussi une voie pacifique : celle des pèlerins qui vont chercher en Galice les traces de Saint Jacques...

Aux pèlerins comme aux croisés, il faut offrir le modèle et l'exemple des héros de la Chrétienté contre l'Islam. Le Comminges donne naissance à quatre saints - Cizi, Vidian, Sabin et Gaudens - victimes des ennemis de la foi. Le culte de ces martyrs se développe dans la vallée de la Garonne, voie de passage fréquentée par des soldats, des marchands et des clercs, route de pèlerinage suivie par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. On ne peut s'empêcher de penser à un atelier de productions hagiographiques gravitant autour du monastère de Saint-Sernin de Toulouse, qui est au XIIe siècle le foyer intellectuel le plus brillant du Midi toulousain.

Les légendes qui se développent autour des quatre saints militaires commingeois doivent être mises en rapport avec l'esprit de croisade, qui anime également les chansons de geste comme la **Canso d'Antiocha** rédigée entre 1106 et 1130 par Grégoire Bechada, chevalier de Las Tors près de Limoges. Cette **canso** est destinée à exalter les hauts faits des barons du Midi et plus spécialement les barons limousins lors de la grande bataille livrée par les Chrétiens aux Sarrasins devant Antioche, dans la Syrie du Nord, le 28 juin 1098. Ce combat acharné s'explique, selon l'auteur, par le désir des croisés de venger la mort de Roland et de ses compagnons à Roncevaux :

E sapio Serazi et la paguana gens
C'ancor n'er pres vengensa !

On constate ainsi l'influence d'un poème épique occitan plus ancien : **Ronsasvals**, qui a lui-même inspiré certains passages de la Chanson de Roland. L'oeuvre de Grégoire Bechada connaîtra, elle aussi, un grand

succès : son héros, Golfier de Las Tors, sera évoqué par certains troubadours, comme Bertran de Born et Gaucelm Faïdit.

Plus tard, au XIII^e siècle, l'esprit de croisade du Midi resurgira dans la seconde partie de la **Canso de la Crozada** ou **Canso de Tolosa**, dont l'auteur exalte tout un peuple assailli se dressant contre ses oppresseurs. Ce peuple mène sa croisade pour sauvegarder sa patrie martyrisée par les envahisseurs : Toulouse, que Dieu ne peut abandonner dans les circonstances tragiques qu'elle traverse.

CROISADE ET LITTÉRATURE MÉRIDIIONALE

Dans la littérature méridionale du XII^e siècle, deux courants se font jour pour exprimer les motivations de la participation à la croisade : celui qui exalte avant tout l'idéal chevaleresque et celui qui met en avant la courtoisie.

Certains auteurs voient dans le croisé soit le chevalier courageux, soit le membre d'une société militaire fondée sur la valeur guerrière avec ses règles d'honneur. Ainsi, dans le **Pélerinage de Charlemagne**, écrit vers 1150, l'empereur apparaît à la fois comme un parfait pèlerin, comme un champion de la guerre sainte et comme un chevalier très susceptible quant au point d'honneur : il veut faire mieux que l'empereur de Constantinople ! L'esprit chevaleresque, qui se plaît ainsi à obéir à des normes strictes, y trouve souvent des symboles tel que le tournoi entre l'Enfer et le Paradis évoqué par Guilhem IX d'Aquitaine.

D'autres auteurs, plus nombreux, expriment la douleur de la séparation du chevalier d'avec la dame de ses pensées. Jaufré Rudel fait une plus grande place aux motivations amoureuses qu'à celles de la foi ; évoquant la dame dont il est épris et qui vit au loin - en Palestine - dans le château de son mari, il s'écrie :

Tans es sos prètz verais et fins
que lai el reng dels Sarrasins
fos ieu per lièis chaitius clamats !

sa valeur est si pure, si parfaite
 que je voudrais pour elle être appelé captif
 là-bas au pays des Sarrasins

De son côté, Marcabru exprime la souffrance de la fille d'un seigneur pleurant l'absence de son ami parti pour la croisade avec le roi Louis VII.: "Jésus, roi du monde, c'est à cause de vous que j'endure une peine si grande ; de vos affronts naît mon malheur... Maudit soit le roi Louis !" (A la fontan del vergier...).

Mais la croisade a d'autres conséquences sociales que la séparation des ménages. Tel croisé ne paie pas ses dettes alors que l'époque est celle du précapitalisme et de l'usure. Tel autre se dispense de ses charges et services vassaliques, privant ainsi son seigneur de ressources. Et puis la société se trouve en état de mobilisation permanente par suite des impôts de toute sorte qui sont prélevés pour financer les expéditions. Mais surtout la croisade accroît le prestige du Saint-Siège. La puissance pontificale en sort renforcée : le pape assume la direction d'une Eglise en pleine centralisation et prétend même au gouvernement du monde entier. Cette puissance grandissante du Saint-Siège et de l'Eglise ne tarde pas à exciter l'animosité des laïques.

Pierre GERARD,
 Directeur des Archives de Midi-Pyrénées
 et de la Haute-Garonne